

Répertoire national des certifications professionnelles
LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et
sportives (STAPS) - Activité Physique Adaptée et Santé
(fiche nationale)

Inactive

N° de fiche

RNCP24540

Certification remplacée par :

[RNCP35944 - LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé \(fiche nationale\) \(/recherche/rncp/35944\)](#)

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2021

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

1- Participation à la conception de projet

Identification des besoins des populations concernées par la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration.

2- Conception et organisation des programmes d'intervention

Évaluation des capacités des pratiquants avec les méthodologies adéquates.

Planification de la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations

Planification des conditions de gestion et d'administration des programmes

Contrôle du respect et de la conformité des programmes selon les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes et leurs intérêts.

3- Conduite et évaluation des programmes d'intervention

Conduite des séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention

Mise en place l'évaluation des effets de l'intervention

Compte rendu d'activité et force de propositions en régulation de la prise en charge

4- Participation au pilotage de projet

Présentation du programme en charge dans son contexte : aux



pratiquants, aux institutions, aux responsables, partenaires, familles

Communication avec le public ou la famille et les médias dans le respect des règles de déontologie et dans l'intérêt des pratiquants.

Compétences attestées :

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
 - Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
 - Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.
 - Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
 - Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.
 - Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
 - Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
 - Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
 - Assurer la sécurité des publics pratiquants
 - Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales.
- Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre.
- Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés.
- Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice.
- Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien-être.
- Créer les conditions et donner les moyens permettant à chacun de devenir acteur de sa propre santé.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP24540BC01 - Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet. Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats). Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S. 	

RNCP24540BC02 - Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S. 	

RNCP24540BC03 - Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S. Assurer la sécurité des publics pratiquants 	

- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.

RNCP24540BC04 - Usages numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	

RNCP24540BC05 - Exploitation de données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. 	

RNCP24540BC06 - Expression et communication écrites et orales

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	

RNCP24540BC07 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis 	

- de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

RNCP24540BC08 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

RNCP24540BC09 - Enseignement de l'Activité Physique Adaptée

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales. • Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre. • Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés. • Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA. 	

RNCP24540BC10 - Développement de la santé et du bien-être par les APSA pour tout type de public, notamment à besoins particuliers

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice. • Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien-être. • Créer les conditions et donner les moyens permettant à chacun de devenir acteur de sa propre santé. 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- R : Arts, spectacles et activités récréatives

- Q : Santé humaine et action sociale

- P : Enseignement

Type d'emplois accessibles :

- Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Éducation à la Santé, le Réadaptation et le réentraînement.

- Professeur en APA en milieu spécialisé

- Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées

- Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP)

- Cadre formateur en APA, en AP et Santé

- Educateurs spécialisés en APA.

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Code(s) ROME :

- G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'obtention de ce diplôme permet l'obtention d'une carte professionnelle pour exercer contre rémunération. Il figure à l'annexe II-1 (article A212-1) du Code du sport en application de l'article L212-1

de ce même code. Les conditions et limites d'exercice figurent au sein de cette annexe.

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

A compléter (Reprise)

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas

			contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
----------------	---	---

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 02/07/2021
-	<p>Université de Picardie Jules Verne - Amiens : arrêté du 16/09/2014</p> <p>Université d'Artois : arrêté du 04/12/2014</p> <p>Université de Franche-Comté - Besançon : arrêté du 04/11/2014</p> <p>Université de Bordeaux : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université de Bretagne Occidentale - Brest : arrêté du 16/09/2014</p> <p>Université de Caen Normandie : arrêté du 08/09/2014</p> <p>Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2 : arrêté du 09/09/2014</p> <p>Université de Bourgogne - Dijon : arrêté du 17/10/2014</p> <p>Université de la Réunion : arrêté du 18/09/2014</p> <p>Université du Maine - Le Mans : arrêté du 01/09/2014</p> <p>Université Lille 2 Droit et Santé : arrêté du 05/09/2014</p> <p>Université de Limoges : arrêté du 08/10/2014</p> <p>Université du Littoral Côte d'Opale : arrêté du 05/09/2014</p> <p>Université de Lorraine : arrêté du 16/09/2014</p> <p>Université Claude Bernard - Lyon 1 : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université de Montpellier : arrêté du 27/10/2014</p> <p>Université Nice Sophia Antipolis : arrêté du 29/12/2014</p> <p>Université d'Orléans : arrêté du 02/09/2014</p> <p>Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 : arrêté du 06/11/2014</p> <p>Université Paris 13 : arrêté du 04/11/2014</p> <p>Université de Perpignan Via Domitia : arrêté du 04/09/2014</p> <p>Université de Poitiers : arrêté du 17/10/2014</p> <p>Université Rennes 2 : arrêté du 22/04/2015</p> <p>Université Jean Monnet - Saint Etienne : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université de Strasbourg : arrêté du 30/09/2014</p> <p>Université de Toulon : arrêté du 03/10/2014</p> <p>Université Paul Sabatier - Toulouse 3 : arrêté du 22/09/2016</p> <p>Université Grenoble Alpes : arrêté du 22/09/2016</p>

	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis : arrêté du 20/10/2014 Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 15/07/2019
-	Université Paris-Saclay, arrêté du : 27/07/2020
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2021
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Nouvelle(s) Certification(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
----------------	--

<p>RNCP35944 (/recherche/rncp/35944)</p>	<p>LICENCE - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (fiche nationale)</p>
--	---

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/downloadAncFc>